

UNE MANIF SUR SON 31 – APPEL à la MOBILISATION

« TOUS ENSEMBLE POUR FAIRE RECULER POUVOIR ET PATRONAT »

Frappée par une crise sanitaire mondiale, l'année 2020 a été très difficile pour tous les peuples, en France et dans le monde. 2021 ne s'annonce pas bien meilleure.

Le gouvernement Macron avec l'appui de la droite et de l'extrême droite nous donne des mauvais coups, très durs, et la situation face au virus à bon dos !

C'est aussi et surtout une crise économique et sociale qui n'épargne aucun secteur de notre société et que le gouvernement et le MEDEF favorisent.

Le « quoi qu'il en coûte » de Macron rapporte surtout, comme toujours, à quelques-uns, les plus riches. La distribution des dividendes explose, les coffres des paradis fiscaux sont pleins. Pendant ce temps pour nous, les plus nombreux, la situation s'aggrave :

Dans la santé. Pour la jeunesse. Pour les chômeurs, les précaires. Pour le monde de la culture. Pour la démocratie. Avec la misère, la pauvreté qui explose.

Pour de très nombreux retraités, la pauvreté augmente, l'isolement (aussi bien familial qu'environnemental), les met en danger.

Les vérités et contre-vérités distillées par les médias font grandir la peur et l'avenir leur paraît de plus en plus sombre.

NON cette crise n'est pas celle de la jeunesse, des salariés, des retraités ! C'est celle de leur système. Leur système capitaliste « mondialisé »

OUI Face à cette situation les salariés, les jeunes et nous les retraités n'avons jamais baissé les bras.

OUI la CGT agit, revendique et surtout avance des propositions pour sortir de cette crise.

OUI l'argent existe : Pour créer des emplois stables. Pour libérer les vaccins des brevets et vacciner massivement toute la population du monde. Pour une sécurité sociale d'avenir dans la lignée de celle de son créateur Ambroise CROIZAT : 100% sécu c'est la seule façon d'accès à une bonne santé avec une gestion démocratique.



**OUI À un grand printemps social.
OUI POUR AGIR ! ALORS IL EST TEMPS COLLECTIVEMENT
DE LAISSER PARLER NOS COLÈRES !
LE 31 MARS SOYONS VISIBLES ET FAISONS DU BRUIT
POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS**

Denis Giordano



POUVOIR D'ACHAT

Non les retraités ne sont pas des privilégiés

Pendant que le Gouvernement déverse des dizaines de milliards pour aider les entreprises du CAC 40 à maintenir leurs profits, les retraités vivent de plus en plus mal.

Ils subissent une dégradation importante de leur pouvoir d'achat et leur niveau de pension ne cesse de se détériorer.

L'évolution du coût de la vie entraîne une explosion de la pauvreté intergénérationnelle et notamment au niveau des retraités et personnes âgées.

Le niveau de vie des retraités baisse dangereusement

Les pensions nettes (après CSG à 8,3 %, Casa, CRDS...) n'ont évolué que de 6,26 % du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2019 alors que l'indice des prix Insee (hors tabac) a évolué de 12,93 % et le Smic de 20,05 %.

De nombreux retraités ont des pensions mensuelles inférieures à 1 000 euros et sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois.

Toutes les études récentes, que ce soit de la DREES¹ ou du COR², montrent une dégradation rapide et dramatique des pensions et du niveau de vie des retraités.

Entre 2013 et 2018, la pension moyenne a perdu 0,4 % par an.

Cette baisse s'accroît avec l'arrivée en retraite de personnes ayant connu le chômage, le temps partiel, la faible augmentation des salaires...

Et une pension diminuée en la calculant sur une durée de cotisations augmentée et en appliquant une décote.

Les retraités ont droit au respect

Le gouvernement, à grands renforts médiatiques, tente de diviser les générations en stigmatisant les retraités.

Ceux-ci sont la cible « privilégiée » d'Emmanuel Macron pour compenser les cadeaux généreusement accordés aux plus riches.

Après avoir augmenté de 25 % leur CSG, il a confirmé les nombreuses mesures fiscales décodées par les gouvernements successifs qui ont fortement amputé leur revenu disponible.

Au total, sur les années 2018, 2019, 2020, c'est près de 2 mois de pensions de sacrifiés pour les retraités avec l'ensemble de ces mesures.

Dans le même temps, Macron a multiplié les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés :

- Suppression de l'ISF
- 230 milliards d'aides diverses accordées au grand patronat chaque année pris sur nos impôts et le budget de la Sécurité sociale.
- 57,8 milliards de dividendes reversés par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires
- Etc.

Ce n'est pas aux retraités de payer les cadeaux faits aux plus fortunés.

Nos pensions de retraite proviennent des cotisations versées pendant notre vie active qui ont généré des droits.

Elles ne sont pas une allocation, mais le fruit de droits acquis en contrepartie de ces cotisations.

Les retraités veulent vivre

La revalorisation de 0,4 % au 1^{er} janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation.

Ce n'est plus possible de vivre décemment dans de telles conditions.

Nous exigeons une revalorisation immédiate de 100 euros avant d'aller urgemment sur les 300 euros nécessaires à valoir sur la revalorisation des retraites et pensions calculées sur l'évolution du salaire moyen.

Aucune pension ne devrait être inférieure au Smic que revendique la CGT à 1800 euros bruts par mois.

Les retraités qui ont déjà payé un lourd tribut à l'épidémie de Coronavirus (décès, isolement à domicile ou en Ehpad) n'ont pas à payer une nouvelle fois en subissant une revalorisation insuffisante de leurs pensions de retraite.

1. DREES: Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

2. COR: Conseil d'orientation des retraites

LE 31 MARS

RETRAITÉES ET RETRAITÉS, MOBILISONS-NOUS

**Faisons entendre notre voix
et participons nombreuses et nombreux
aux manifestations unitaires
décidées dans tout le pays**

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *J'adhère à la CGT*

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre



Face aux multiples attaques et menaces qui s'abattent sur l'UNEF, nos organisations s'insurgent contre l'acharnement et la démesure des attaques d'une rare violence qui visent une organisation syndicale mobilisée pour la jeunesse et les étudiant-es en grande difficulté dans cette période de crise sanitaire.

Nous condamnons les attaques initiées par l'ancien ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, et l'escalade à laquelle se livrent la droite et l'extrême droite faisant peser sur les dirigeant-es de l'UNEF des risques inconsidérés.

Nous dénonçons la montée de la criminalisation de l'action syndicale et les mesures et projets de lois liberticides imposées par ce gouvernement.

Cette politique qui vise à stigmatiser et à réprimer les organisations représente des atteintes graves aux libertés publiques.

Nos organisations ne se laisseront pas intimider et continueront sans relâche à s'organiser pour défendre toutes celles et tous ceux qui subissent les inégalités.

Paris le 19 mars 2021



Affaire Philippe PASCAL : Le tribunal correctionnel d'Avignon a condamné F. Mariani pour dénonciation calomnieuse et plainte abusive.

Le tribunal correctionnel d'Avignon a condamné François Mariani, grand patron du Vaucluse du BTP et de la restauration et ex-président de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) du Vaucluse, pour « dénonciation calomnieuse » et « plainte abusive » à l'encontre de Philippe Pascal, ex-inspecteur de l'Urssaf .

En réaction au jugement, notre camarade Philippe Pascal auteur de la plainte écrit :

«Le combat entre le vieux pot de fer qui se croyait inoxydable et le pot de terre façonné sur un sol aride et pauvre commença il y a bien longtemps : « Je suis plus fort, plus puissant et plus résistant que toi... » « C'est vrai répliqua le pot de terre, mais regarde, tu commences à rouiller ; il n'y a pas de vie en toi et tes soutiens sont malsains. Moi pot de terre, la vie m'a endurci et l'espoir respire en moi, alors certes je parais moins résistant et plus frêle, mais mes armes sont simples, mon environnement est sain et mes soutiens sont tenaces...»

Le tribunal correctionnel d'Avignon a estimé mercredi qu'une des plaintes initiées par le grand patron du Vaucluse visait à intimider Philippe Pascal, agent de l'Urssaf qui lui avait exigé le recouvrement de 715 000 euros de cotisations sociales suite à un constat de travail illégal.

Le tribunal a reconnu qu'il s'agissait de « plaintes baillons », car c'est François Mariani qui initialement avait poursuivi Philippe Pascal, suite à un contrôle en 2010 où ce dernier avait découvert des faits de travail dissimulé .

Montreuil, le 24 mars 21